

Réponse de Madame Nathalie MANCHADO

Candidate 2^{ème} circonscription Tarn-et-Garonne

L'école occupe une place essentielle dans le programme de la NUPES, elle est le socle de la société que nous voulons pour demain : des citoyens instruits dans une égalité d'accès à l'enseignement gratuit, de qualité, dans un système éducatif renforcé.

Vous trouverez ci-dessous les points décrits dans notre programme, et que nous proposerons à la sagesse de l'Assemblée Nationale.

Reconstruire une école globale pour l'égalité et l'émancipation

- Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique, y compris le transport et les activités périscolaires, fournir gratuitement aux élèves les manuels scolaires, ainsi que des fournitures sans marque, pour assurer une réelle égalité des conditions entre élèves et lutter contre l'intrusion marchande à l'école
- Aller vers la gratuité des cantines scolaires en lien avec les collectivités locales
- Assurer l'égalité devant l'école :
 - Réduire partout les effectifs par classe pour faire mieux que la moyenne européenne, qui est actuellement à 19 élèves par classe, en priorisant les classes de pré-élémentaire, les lycées professionnels et les établissements relevant de l'éducation prioritaire
 - Permettre la scolarisation dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent
 - Objectif « zéro décrocheur » : renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés. Rétablir les RASED dans le premier degré
 - Établir une nouvelle carte scolaire intégrant les établissements privés, et une carte de l'éducation prioritaire qui réponde aux besoins éducatifs et mette fin à la ségrégation scolaire, en concertation avec les collectivités, syndicats et associations de parents d'élèves
 - Moduler le financement des établissements privés sous contrat en fonction de leur respect de la carte scolaire et des obligations de mixité scolaire
 - Étendre la scolarité obligatoire à 18 ans, en proposant, si nécessaire, une garantie d'autonomie à partir de 16 ans
 - Garantir la variété des langues vivantes enseignées et leur apprentissage dès le CP
 - Augmenter le nombre de classes pour les élèves primo-arrivants
- Revaloriser les personnels de l'Éducation nationale et renforcer les moyens :
 - Rattraper et mettre fin au gel du point d'indice, revaloriser les grilles salariales en engageant une négociation avec les organisations syndicales
 - Adopter un plan pluriannuel de recrutement pour l'ensemble des concours, avec un dispositif de prérecrutement au métier d'enseignant favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux, créer des écoles professionnelles de l'enseignement
 - Renforcer partout les effectifs de la vie scolaire et reconnaître leur rôle pédagogique (assistants d'éducation, assistants pédagogiques)
 - Mettre fin aux évaluations et aux contrôles permanents en affirmant la liberté pédagogique, redéfinir les relations entre la hiérarchie et les personnels pour en finir avec le management descendant à l'origine de nombreuses souffrances au travail
 - Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires, en formant et titularisant les actuels AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap)
 - Mettre en place une aide administrative et éducative aux directeurs d'école et améliorer le mode de décharge d'enseignement pour tous les directeurs d'écoles maternelle et élémentaire
 - Renforcer la médecine scolaire en garantissant le nombre de personnels par établissement

- Restaurer le cadre national du service public d'éducation :
 - Garantir le caractère unifié du service public de l'éducation nationale sur les contenus d'enseignement, les modalités de recrutement et les statuts des personnels
 - Rétablir le diplôme national du baccalauréat, abroger les contre réformes Blanquer du lycée et de la voie professionnelle
 - Abroger la loi Carle, qui oblige les mairies à financer les écoles privées d'autres communes
 - Interdire les subventions extralégales des collectivités territoriales à l'école privée
- Faire de l'école le levier de la bifurcation écologique et démocratique :
 - Intégrer l'enjeu écologique dans les programmes de la maternelle au lycée et introduire de nouveaux enseignements pratiques (réparation, construction, cuisine, jardinage...)
 - Porter l'alimentation dans les cantines scolaires à 100 % biologique et locale, réduire la part des protéines carnées au profit des protéines végétales et imposer une option végétarienne quotidienne
 - Construire de nouveaux établissements et rénover le bâti existant afin de prendre en compte les enjeux sanitaires et environnementaux (désamiantage notamment)
 - Étendre le droit de réunion et d'association pour les lycéennes et lycéens
 - Renforcer l'éducation à l'égalité, contre le sexisme et les discriminations, dans les programmes scolaires
 - Renforcer la prévention contre le harcèlement scolaire et la lutte contre les addictions
 - Formuler un projet « d'école globale » : rendre cohérent scolaire et périscolaire

Qualifier tout le monde

- Augmenter le nombre de classes et de lycées professionnels et agricoles publics
- Créer des centres polytechniques professionnels, associant des formations publiques allant du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au brevet de technicien supérieur (BTS)
- Rétablir l'encadrement de la création de centres de formation des apprentis (CFA) sous l'autorité des régions
- Interdire les diplômes privés professionnels, assurer la reconnaissance des diplômes et des formations qualifiantes dans les conventions collectives
- Rétablir le baccalauréat professionnel en quatre ans et y renforcer les enseignements généraux
- Protéger les cursus courts dans l'enseignement supérieur et encourager la poursuite d'études après un bac professionnel ou technologique (BTS, DUT, licences professionnelles...)
- Structurer les filières professionnelles qui répondent aux besoins en main-d'œuvre de la bifurcation écologique et sociale
- Redonner et développer les moyens humains et financiers de formation aux lycées agricoles publics
- Permettre l'accès et la gratuité des places d'internat aux étudiants et apprentis mineurs sous condition de ressources et pour les plus éloignés des lieux d'apprentissage
- Réinstaurer un service public national de l'orientation en y associant les régions
- Réserver la taxe d'apprentissage aux établissements publics